



père américain d'enfants français veut émigrer en France

Par **cbd**, le **04/04/2010** à **15:56**

Bonjour,

Je suis française, j'habite aux USA, mes enfants sont français et je veux retourner en France avec eux.

Le père de mes enfants est américain, il bénéficie d'une retraite conséquente qui lui permet d'assumer la charge des enfants en garde partagée. Peut-il obtenir une carte de séjour si nous ne sommes pas mariés?

Merci de votre aide,

Carole

Par **Alg91**, le **08/04/2010** à **01:56**

bonjour

si votre conjoint est américain il sera accueilli avec le tapis rouge et par des responsables politique en plus, car les difficultés que les préfectures pratique sont réserver exclusivement aux ressortissants des pays tiers mondiste "pauvre voir très pauvre" .** "chose vrai mai non officielle"

plus sérieusement. si vous avez des enfants ensemble, ces enfants sont français du faite que vous êtes française, leur père peut bénéficié de la carte de séjour "vie privée et familiale" autant que parent d'enfant français a conditions qu'au mois l'un de vos enfants soit mineur,

voila voila